

# NEWSLETTER



## SOIRÉE DE FORMATION CONTINUE DES INSTRUCTEURS 2015



Chers lecteurs, chers camarades sapeurs-pompiers,

Organisée par notre Fédération sous mandat de l'ECA, c'est lors d'une soirée qui s'est tenue sur le site de l'UNIL à Lausanne, que les instructeurs fédéraux se sont retrouvés pour traiter les différents thèmes prévus.

Tout d'abord, le capitaine Mehdi Jaccaud souhaite la bienvenue aux 92 instructeurs présents à cette soirée et présente le contenu de cette dernière.

Le major Cédric Fagherazzi, Président de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers quant à lui apporte les salutations d'usage et remercie l'entier des instructeurs vaudois pour le travail accompli, plus particulièrement lors des derniers concours qui se sont déroulés à Oron. Il profite de l'opportunité qui lui est donnée d'informer sur les dossiers en cours et de promouvoir les actions communes avec l'Etablissement cantonal d'assurance.

Le Colonel François Iff, inspecteur cantonal vaudois donne les dernières informations sur la modification de la loi sur le service de défense incendie et secours (LSDIS) de mars 2010 avec l'intégration dans cette dernière des bases réglementaires pour les domaines ABC. Cette modification implique l'élaboration d'un règlement ABC en remplacement de l'actuel règlement DCH et la rédaction d'une convention de collaboration entre l'ECA et la direction générale de l'environnement (DGE) du canton de Vaud.

Ce nouveau règlement définit la définition des compétences de chaque entité, ainsi que le standard de sécurité ABC. On y retrouve également les tarifs de facturation pour le personnel, le matériel et les alarmes intempestives ainsi que les rétrocessions versées aux SDIS par l'ECA pour les missions effectuées et pour la formation des intervenants. Selon le planning d'intention, le Conseil d'Etat devrait l'accepter au mois de novembre 2015 et son entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2016. Dès cette date, l'entier de la facturation sera centralisée à la DGE.

Les objectifs de la nouvelle organisation ABC sont les suivants :

- Appliquer les principes opérationnels définis dans le "Manuel pour les interventions ABC" de la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP).
- Garantir la couverture sécuritaire opérationnelle dans le domaine ABC sur l'ensemble du territoire vaudois selon le standard de sécurité en la matière.
- Renforcer l'appui fourni par les sapeurs-pompiers professionnels du SDIS Lausanne-Epalinges au profit de l'ensemble des centres désignés en matière de lutte contre les événements de type ABC.
- Alléger les charges opérationnelles des sapeurs-pompiers volontaires en matière de lutte contre les événements de type ABC.
- Adapter les structures et les moyens des centres ABC en fonction des missions qui leur sont attribuées.





Le major Jacques Biard, Commandant du centre d'intervention de la compagnie industrielle de Monthey (CIMO) présente son service et les activités chimiques du site valaisan et ce, avant de rentrer dans le vif du sujet, à savoir la présentation du nouveau manuel pour les interventions ABC.

De la découverte de l'aide mémoire se trouvant dans le manuel en passant en par le contenu très détaillé des différentes chapitres se trouvant dans ce dernier, le major Biard a donné envie aux instructeurs présents d'approfondir leurs connaissances dans ces nouveaux domaines.

Après une petite pause, l'assemblée se réunit pour suivre une présentation du major Alexandre Nicolet et du capitaine Nicolas Ghiringelli sur la problématique des réseaux sociaux et de la communication.



Au travers d'exemples concrets vécus par les sapeurs-pompiers et diffusés sur les réseaux sociaux, soit e-réputation, les deux orateurs donnent quelques recommandations sur la manière de faire, mais insistent surtout que chaque entité dispose de professionnels de la communication et qu'il est important d'utiliser leurs compétences.

Ils reviennent également sur les articles pénaux qui peuvent être utilisés à l'encontre des sapeurs-pompiers qui ne les respecteraient pas. Pour éviter de nous retrouver dans une telle situation, l'ECA a proposé lors de cette soirée une charte que les SDIS peuvent utiliser dans leur organisation.



Pour terminer la soirée, le lieutenant-colonel Gilles Dupraz, chef du centre de traitement des alarmes 118 du canton de Vaud, présente les nouveautés en matière de trains d'alarme mis en fonction le 2 mars 2015.

Ces nouveautés ou modifications sont dues à l'acquisition par l'ECA d'un bras élévateur (VBE4), d'une berce mousse (BMO) mais également à l'entrée en vigueur de l'ordonnance du département fédéral (DETEC) dont fait partie l'office fédéral des transports (OFT) qui règle les responsabilités des cantons et des entreprises de transport dans le domaine de l'intervention sur les installations ferroviaires. L'ECA a reçu mandat par la Chef de département la mise en place de cette ordonnance sur le canton de Vaud.



A l'issue de cette soirée fort enrichissante, le capitaine Mehdi Jaccaud remercie les différents orateurs et invite les instructeurs vaudois à se rendre dans le Gros-de-Vaud, plus précisément à Echallens, les 11 et 12 septembre 2015.

Pour la seconde année consécutive, le SDIS Gros-de-Vaud accueillera les journées techniques des instructeurs et des détachements de premiers secours dans ses murs.

Ces deux journées permettront d'aborder les sujets suivants :

- Sensibilisation par la Gendarmerie vaudoise sur les courses urgentes.
- Présentation du concept mousse cantonale.
- Présentation pratique dans le domaine atomique, biologique, chimique (ABC) avec la mise en place des différentes phases.
- Présentation théorique et pratique du nouveau véhicule équipé du système Cobra acquis par l'ECA pour les SDIS Lausanne-Epalinges et du Nord-Vaudois.
- Présentation théorique et pratique du véhicule bras-élévateur (VBE4).
- Présentation de la nouvelle berce mousse (BMO).



Vous aurez tout loisir de découvrir ces deux journées dans notre prochaine Newsletter.



Capitaine Mehdi Jaccaud